



VICARIAT DU BRABANT WALLON

2 NOVEMBRE 2020

PRÉCISIONS ET CONSIGNES PASTORALES POUR LE NOUVEAU CONFINEMENT

Message corona n° 17 de Mgr Jean-Luc Hudsyn

Chers amis et collaborateurs,

Vous avez reçu hier le message des évêques de Belgique « Ensemble, en Eglise, durant le *lockdown* ». <https://www.cathobel.be/2020/11/ensemble-en-eglise-durant-le-lockdown-2/>

Je ne voudrais pas multiplier les messages qui se succèdent de façon pas toujours très coordonnée, je le reconnais !... Mais comme des questions continuent d'arriver au Vicariat, je me permets quelques précisions. J'y ajoute quelques souhaits d'ordre plus pastoral en m'inspirant de l'échange avec les doyens en juin dernier où nous avons tiré quelques conclusions sur une sorte de « Bon usage pastoral du confinement ».

1. Pour **les eucharisties** : elles sont donc suspendues depuis ce 2 novembre au dimanche 13 décembre inclus... On verra pour la suite !

En ce qui concerne la **diffusion de célébrations eucharistiques** par *streaming*, nous avons pu en apprécier l'importance au plan du lien communautaire et ecclésial. Le dernier arrêté ministériel prévoit explicitement que dans ce cas, une messe peut être célébrée dans l'église aux conditions suivantes :

- uniquement en vue d'être enregistrée et diffusée
- avec un maximum de **10 personnes présentes** (ministres du culte, lecteurs, chant, personnes chargées de l'enregistrement)
- avec respect des consignes sanitaires habituelles
- les **portes** du lieu de culte étant alors **fermées**

Je demande que, dans la façon de mettre en œuvre ces liturgies diffusées par Facebook, YouTube ou autre, tout ne soit pas focaliser sur le seul prêtre célébrant, mais que d'autres ministères y soient assurés et visibilisés : lecteur, chantre, diacre etc... - d'autant qu'on peut être à 10 personnes.

Il est bon d'informer aussi des possibilités qu'offre d'autres médias : messes radio et TV à la RTBF et sur France 2 – l'offre de KTO et de 1RCF.

Je voudrais vous demander aussi de mettre en valeur **la Prière des Heures**, cette prière mise en avant par Vatican II comme prière « du Peuple de Dieu ». Et donc, d'organiser également en *streaming* - par exemple en semaine - la prière des Laudes ou des Vêpres – ou encore des Complies.

Sur le site de l'AELF - <https://www.aelf.org> – on peut disposer gratuitement du déroulement complet de ces offices pour que chacun puisse y participer activement en ayant devant lui, hymnes, psaumes, lectures, prières, soit sur son ordinateur (une application pour tablette et gsm est gratuitement disponible) soit en envoyant par mail aux paroissiens les textes qui seront utilisés. L'avantage de la Prière des Heures, c'est qu'elle permet une participation très active et



aisée de tous, les chrétiens pouvant dialoguer hymnes et psaumes avec ceux qui président cette prière à distance.

2. En ce qui concerne **les funérailles** : elles sont autorisées dans les églises (NB : la Province de Liège demande une célébration de 30 minutes maximum). La participation est de maximum 15 membres de la famille (les enfants de moins de 12 ans non compris). Les règles de distanciation et le port du masque sont de rigueur.
3. **Les mariages** : ils ne sont autorisés qu'en présence des conjoints, de leurs témoins et du ministre du culte. (NB : ceci dit, je ne suis pas sûr que les conjoints doivent rester à 1m50 l'un de l'autre pour se passer les alliances au doigt...).

4. Pour les **autres célébrations**, comme baptêmes, confirmations, assemblée de prière et autres : elles ne sont pas autorisées. Pour la prière personnelle, pas plus de 4 personnes ne peuvent se tenir en même temps dans l'église.

5. Les **églises** peuvent donc rester **ouvertes**.

Comme les évêques le demandent dans leur lettre, et comme cela est apparu essentiel durant le confinement précédant, je souhaite qu'en paroisse ou en UP on organise des heures de permanence clairement communiquées où prêtres, diacres ou animateurs pastoraux seront présents et disponibles pour une écoute personnalisée. Cette écoute humaine et spirituelle s'avère plus que jamais nécessaire. C'est aussi un moment où les prêtres pourront célébrer le sacrement de réconciliation avec les fidèles qui le souhaitent.

On veillera à rendre l'église accueillante (fleurs, lumière, musique...) et on facilitera la prière individuelle de la manière la plus opportune (textes de prière, de la Parole de Dieu, veilleuses etc...).

C'est l'occasion – pour les paroisses qui n'ont pas la (bonne) habitude d'ouvrir leur lieu de culte - de manifester que l'Eglise se veut accueillante à tous, ne fut-ce qu'en ouvrant cette maison de Dieu et de la communauté durant quelques heures par jour ou par semaine et certainement le dimanche.

6. En ce qui concerne les **confirmations**, quelques paroisses devaient encore les célébrer durant le mois de novembre. C'est non sans déception que ces groupes de confirmands, leurs familles et les catéchistes ont appris l'impossibilité de vivre cette célébration. Nous ferons tout pour que ces confirmations ne doivent pas être reportées d'un an purement et simplement. Dès que cela sera possible, nous veillerons à trouver comment les célébrer au mieux.

7. La **solidarité** sous toutes ces formes reste à l'ordre du jour. Nous continuerons à la mettre en œuvre de toutes les façons possibles. En gardant le souci des personnes isolées, malades ou en maisons de repos. On poursuivra la collaboration si appréciée entre les Pôles santé des UP et les équipes de catéchèses ou les pôles Jeunes à propos des maisons de repos. Bien des initiatives de solidarité ont besoin de bénévoles pour la distribution de biens indispensables aux personnes précarisées : encourageons ceux qui le peuvent à prêter mains fortes aux pôles solidarité des UP et aux associations diverses.



8. Le **site internet** du Vicariat va continuer à soutenir votre créativité et vous donner des outils pastoraux divers. Dans les jours prochains, le site www.confinement-bw.be reprend du service. Vous pourrez y avoir aussi accès par le portail du Vicariat www.bwcattho.be
9. Je demande spécialement aux **responsables d'Unités pastorales** de garder le contact avec les prêtres, les diacres et les animateurs pastoraux de leur UP. De veiller à ce qu'aucun ne se sente isolé ou en difficulté. De voir ce qui gagne à être organisé ensemble pour le bien de tous et de toutes les communautés.
10. Les services du vicariat resteront mobilisés et disponibles pour soutenir les Conseils d'UP et les différents pôles dans leur mission.
11. Les orientations pastorales de notre Eglise en Brabant wallon restent d'actualité. Ce temps nous permettra d'autant plus de les relire, de les travailler seul ou avec d'autres.
Je pense à la brochure *Défrichons des champs nouveaux – HUIT PRIORITES PASTORALES POUR UNE EGLISE EN MISSION* (21 janvier 2020) – et à notre dernière publication : *Tous disciples en mission – Vers une conversion pastorale et missionnaire : OUTILS, RESSOURCES ET BONNES PRATIQUES* (septembre 2020).

Sans oublier évidemment l'encyclique *FRATELLI TUTTI* !

Merci déjà à chacune et chacun d'affronter d'un même cœur ce nouveau défi pastoral et missionnaire que nous envoie le Seigneur. Il nous y accompagne.

+ Jean-Luc H.